



À contrevoix

Le scrutin proportionnel
est-il un remède à la crise
démocratique ?



INSTITUT
Montaigne

Contexte et enjeux

Face à la crise démocratique et à la fatigue citoyenne, un remède est évoqué de plus en plus souvent :

le scrutin proportionnel.

01.



Ceux qui y sont favorables soulignent que la proportionnelle permettra une **représentation plus fidèle** et donc une **participation plus forte**.

02.



Tandis que ses adversaires insistent sur le fait que les effets positifs sont exagérés et qu'elle risque même d'**aggraver encore un peu plus la crise démocratique**.

Contexte et enjeux

Pourtant, les arguments sont moins binaires qu'il n'y paraît car cette question du mode de scrutin est à la fois

très technique et très tactique.

03.



Très technique car les modalités d'application de la proportionnelle sont extrêmement **variées et complexes**.

04.



Très tactique car le choix de ce mode de scrutin dépend fortement du contexte politique et des **stratégies actuelles des partis**.

Autant de dimensions qui empêchent les raccourcis et rendent ce débat passionnant. C'est parti !

Arguments

" Un bon moyen pour **réconcilier** les Français avec la politique. "



Il y a 4 arguments principaux pour choisir la proportionnelle comme mode de scrutin :



Avec le scrutin majoritaire, le nombre de sièges diffère fortement du nombre de voix obtenus. La **proportionnelle améliore la représentativité**, offrant une sorte d'Assemblée-miroir qui ressemble plus au pays.



Les partis politiques sont poussés à travailler leurs programmes pour avoir une base de discussion claire au moment de **former une coalition**.

Arguments



C'est une réponse à l'essor inquiétant de **l'abstention**. Puisque leur voix est plus susceptible d'être représentée, les citoyens sont plus enclins à aller voter, notamment les jeunes.

Estimation de l'évolution de la participation en cas de scrutin proportionnel :



Cela permettrait de renforcer le poids du parlement et donc de **sortir de l'hyperprésidentialisme et d'une culture politique très verticale**, où l'exécutif bénéficie de prérogatives très étendues.

Contre-arguments



" C'est un remède qui risque d'aggraver la crise démocratique. "

Les opposants à l'introduction du mode de scrutin proportionnel avancent les arguments suivants :



La proportionnelle nourrirait une instabilité structurelle, chaque gouvernement jouant la survie de sa majorité lors des votes de textes de loi sensibles, comme l'a démontré la pratique de la IV^e République.

Modalités techniques

La proportionnelle

un mot et 1000 manières



En surface, c'est simple : un parti reçoit un nombre de sièges proportionnel aux voix obtenues. Mais c'est une véritable ingénierie électorale qui se cache derrière ce terme. Différentes proportionnelles existent en fonction des variables suivantes :

- **Le degré de proportionnelle** : intégrale (tous les députés sont désignés ainsi) ou partielle (seule une partie d'entre eux)
- **La circonscription** : départementale, régionale ou nationale
- **La répartition réelle des voix** : une prime majoritaire peut être attribuée à la liste ayant obtenu le plus de voix
- **Le seuil** : une liste de candidats ne peut siéger que si elle atteint un pourcentage minimum
- **Le nombre de tours** : un tour ou deux tours

Contre-arguments



La proportionnelle à elle seule ne pourra résoudre l'ensemble des problèmes structurels qui touchent les partis aujourd'hui. Il en faudra bien davantage pour les amener à plus de nuances et de compromis.



Enfin, à force de présenter la proportionnelle comme un remède miracle, elle risque, dans son application concrète, de décevoir fortement les électeurs, accentuant la crise démocratique de notre pays.

Pas si vite...

Les arguments pour et contre sont clairs. Cependant, les effets réels de la proportionnelle dépendent de la manière dont elle est appliquée : penchons-nous maintenant sur la question des différentes modalités.



Modalités techniques

Notons ici que la proportionnelle a déjà été appliquée par le passé :

- Sous la IV^e République entre 1946 et 1958.
- Sous la V^e République, de manière exceptionnelle lors des élections législatives de 1986.

On a parfois tendance à l'oublier mais elle est appliquée en ce moment même pour :

- **Les élections européennes**, à un tour,
- **Les élections régionales**, à deux tours,
- **Les élections municipales**, avec une prime majoritaire dans les communes de plus de 1000 habitants,
- **Les élections sénatoriales**, dans les départements désignant au moins 3 sénateurs.

Impossible de débattre du mode de scrutin, sans évoquer la stratégie des acteurs politiques. Il est temps de se pencher sur la dimension tactique qui sous-tend la question du mode de scrutin.



Intérêts stratégiques



Les élections sont les moments-clés de la vie des partis politiques. Et donc forcément, sous la IV^e République comme aujourd'hui, le débat sur le mode de scrutin est pour eux très sensible et peut constituer un levier important de leur stratégie politique.

- Quel mode de scrutin est plus favorable à notre formation politique ?
- Quelle version exacte de la proportionnelle nous est bénéfique ? Et à nos adversaires ?
- Comment notre stratégie d'alliance doit évoluer si nous changeons de mode de scrutin ?

Angles morts et perspectives

Pour se faire un avis éclairé sur la proportionnelle, il convient d'intégrer deux angles de vue essentiels :



- En cas d'introduction de la proportionnelle, les effets souhaités ne seront pas automatiques, car d'autres facteurs pèsent comme la culture politique et les stratégies d'alliances des partis.
- Ce consensus est lié à la crise actuelle, que la proportionnelle ne pourra résoudre à elle seule. La question de la qualité du débat démocratique et celle de l'efficacité réelle des politiques menées restent entières.

Intérêts stratégiques

Il est important de noter que certains partis politiques français semblent pencher en faveur de la proportionnelle.

Mais pour des raisons politiques très différentes :

- LFI y voit le moyen de rééquilibrer les pouvoirs entre l'exécutif et l'Assemblée.
- La gauche et la droite afin de briser leur dépendance aux extrêmes qui n'a cessé de croître ces dernières années.
- Le centre car il considère que son positionnement charnière le rendra incontournable dans la constitution des alliances.
- Le RN car cela lui permettrait de briser le " Front Républicain " qui joue toujours au second tour des scrutins majoritaires.



Angles morts et perspectives

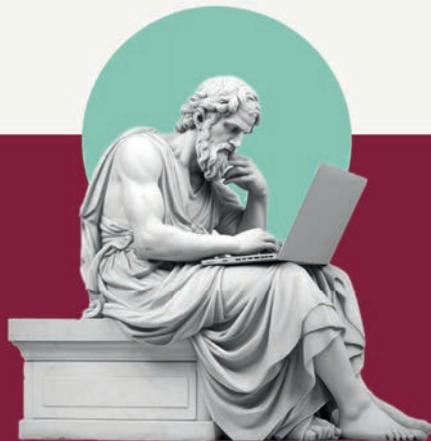
Que l'on soit pour ou contre, gardons en tête que l'introduction de la proportionnelle engendrerait des changements profonds sur le paysage politique.

Profonds certes,
mais pas immédiats



Il faudrait du temps pour que les partis adaptent leurs programmes, leur manière de sélectionner leurs candidats et construisent des coalitions.

Et vous,
qu'en pensez-vous ?



Vous souhaitez continuer à vous
informer sur ce sujet ?

Rendez-vous sur institutmontaigne.org/a-contrevoix